

Réunion du Conseil d'Orientation du CIJF

Paris, 6-7 et 9 avril 2009

Relevé des conclusions

La réunion du Conseil d'Orientation du CIJF s'est tenue, en format experts, les 6 et 7 avril 2009, puis le 9 avril en format ministériel, sous la présidence de Monsieur René Hamaite, Directeur général des Sports au Ministère de la Communauté française de Belgique.

Le Conseil d'Orientation propose,

S'agissant de l'état des préparatifs des VIe Jeux :

- de féliciter le CNJF et le CIJF pour l'état des préparatifs ;
- d'adopter le budget du CIJF pour l'année 2009, qui prenne en compte notamment les frais de fonctionnement des consultants qui collaborent directement avec le CIJF ;
- de demander aux pays invités qui n'ont pas encore répondu, de s'inscrire très rapidement ;
- d'inviter les représentants des 70 Etats et gouvernements à prendre part au défilé de la cérémonie d'ouverture des VIe Jeux de la Francophonie ;
- de faire participer leurs meilleurs sportifs et artistes ;
- d'inviter l'ensemble des Etats et gouvernements à s'acquitter des frais d'inscription et des cotisations proportionnelles auprès du CIJF ;
- d'engager les démarches auprès du CNJF pour les accréditations ;
- d'inviter fortement les Etats et gouvernements à mobiliser et à sensibiliser d'une part leurs télévisions nationales pour une couverture et une retransmission optimales, avec un maximum de directs, des Jeux de Beyrouth, et d'autre part, d'éventuels sponsors pour apporter un soutien aux Jeux ;
- de féliciter TV5 Monde pour son engagement à couvrir pour, la première fois, les Jeux de la Francophonie ;
- de soutenir les actions engagées par le CIJF et le CNJF pour la recherche de partenaires privés ;
- de mettre à la disposition du CNJF les financements prévus au titre du cahier des charges.

S'agissant de la programmation 2010-2013 du CIJF et du dossier de candidature des VIIe Jeux :

- de prendre acte du travail d'élaboration de la programmation 2010-2013 et d'inviter l'OIF à le poursuivre, sur la base des orientations, objectifs, contenus, budgets et ressources humaines proposés par la direction du CIJF ;
- de demander aux experts culturels et sportifs d'assurer une meilleure définition des disciplines et expressions culturelles et des disciplines sportives pour l'organisation des VIIe Jeux de la Francophonie ;

- d'inviter tous les Etats et gouvernements à renforcer les mesures d'accompagnement, en interne, et en fonction des moyens possibles, pour les médaillés des Jeux de la Francophonie (édition 2009) ;
- d'inviter tous les Etats et gouvernements, en particulier les pays du Sud, à s'investir davantage dans la mobilisation des ressources financières pour les éditions 2009 et 2013 ;
- de créer un comité ad hoc, comprenant les représentants des Etats et gouvernements, le CIJF, le CNJF et la Conféjes, chargé d'examiner et de faire des propositions sur les Jeux de 2013 et, plus précisément, le lancement des candidatures. Les propositions issues des travaux du comité ad hoc seront soumises au Conseil permanent de la Francophonie, pour sa session du 10 juillet 2009.